



Transmission du bulletin

Vous avez été informés par courrier de l'évolution de la diffusion de notre bulletin municipal. Nous vous rappelons qu'une réponse est attendue avant le 10 avril, par mail (secretariat@foussemagne.com) ou dépôt en mairie, afin de nous faire connaître votre choix : format numérique ou version papier.

Sans réponse de votre part, le bulletin ne vous sera plus distribué ; ce numéro étant le dernier à être distribué sans avoir besoin de connaître votre choix.



Inscriptions maternelle

Les inscriptions en petite section de maternelle, pour la rentrée 2021, concernant les enfants nés en 2018 et les nouveaux résidents, auront lieu à l'école primaire de Foussemagne les **lundi 29 mars, mardi 30 mars, jeudi 1er avril de 8h30 à 17h30**.

Pièces à fournir : certificat d'inscription de la mairie de résidence, photocopie du livret de famille (parents et enfants), photocopie du carnet de santé (11 vaccins obligatoires)



Suivi du budget

Quelques dépenses majeures :

- Remplacement volet groupe scolaire : 350 €
- Chauffe-eau logement communal : 800 €
- Montage / démontage décorations de Noël : 800 €
- Contrôle des agrès : 300 €
- Maintenance portail groupe scolaire : 1 000 €
- Isolation chaudière mairie : 1 €
- Isolation chaudière école : 1€

Programmation travaux

Le comité travaux a identifié une liste de travaux prioritaires à réaliser selon les contraintes budgétaires :

- Voirie : Aire de retournement pour les camions rue de l'Ancienne Douane, réparation enrobé rue Le Vernois

- Equipements : Clôture de l'aire de jeux place du Moulin pour mise en conformité, câblage fibre mairie et Maison des Arches pour mise aux normes et accès réseau Grand Belfort
- Bâtiments : Remplacement des portes de l'atelier (déjà prévu en 2020), installation d'échelle à neige sur le toit de la maternelle, amélioration acoustique de la cantine



Activités de l'Association Communale

L'Association Communale veut dynamiser le village en proposant des activités culturelles et de loisirs.

En raison de la situation sanitaire, ces activités seront restreintes. C'est pourquoi nous vous proposons de vous préinscrire soit :

- En nous communiquant vos coordonnées par mail à acf90150@gmail.com ou par bulletin libre dans notre boîte aux lettres devant la mairie.
- Ou en répondant au sondage disponible sur notre page Facebook ou au lien suivant <http://bit.ly/3r5v41J>
- Ou en scannant le code QR.



Un concours de dessin ouvert aux enfants de moins de 12 ans sur le thème de Pâques est également lancé. Pour participer, l'enfant devra écrire ses coordonnées au dos du dessin et le déposer dans la boîte aux lettres de l'association devant la mairie avant le 7 avril.



Distribution de compost



La commune met à disposition gratuitement du compost dans la limite de 100 litres par foyer.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 2 avril.

La distribution se fera le samedi 17 avril de 9h à 12h à l'ancienne station d'épuration près de l'éco-point.

Plantation d'arbres fruitiers

Une vingtaine d'arbres fruitiers sauvages (châtaigniers, pommiers, pruniers) ont été plantés le 6 mars dernier par les membres de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée « La Favernot ».

La plantation a été réalisée à l'extrémité de l'aéroparc, dans une zone de bosquets, afin de favoriser la biodiversité et la faune sauvage.



Appel à projet alimentaire

La société GAMPROD, spécialisée dans l'agencement de lieu de vente, s'est installée sur la commune en septembre 2018, à l'entrée de la zone de la Glacière.

Cette société familiale est dirigée par Francis GUILINI, sa fille Vanessa et son gendre Axel BOBENRIETH.

Le bâtiment acheté par GAMPROD est équipé d'un lieu de stockage, de bureaux et également d'une véranda d'environ 60 m² (actuellement détruite).

M et Mme BOBENRIETH souhaitent proposer à la location un futur local professionnel qui sera construit sur l'emplacement de l'ancienne Véranda. Le local sera prêt à être aménagé selon la nature du projet et les besoins du loueur.

Situé dans une intense zone de passage, une activité alimentaire, type rôtisserie, traiteur ou encore vente de produits locaux serait fortement appréciée.

Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Un tarif de location préférentiel sera accordé aux habitants de Foussemagne, et tous les dossiers seront étudiés avec attention.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez contacter Mme BOBENRIETH au 06 49 75 36 84.



Tribune des commerçants/artisans : Taxi Dam's

Ponctualité, confort, sécurité et professionnalisme !

Réservation :

- Sur le site web : www.taxidams.com
- Par téléphone : 06.01.12.80.29
- Par email : reservation@taxidams.com

Nous sommes allés à la rencontre du fondateur de la société Taxi Dam's, à qui nous réitérons nos remerciements pour son élan de générosité, témoigné en cette période de pandémie.

Damien Stoeckel, 37 ans, fils de Martine et Guy Stoeckel, a fondé son entreprise en Avril 2010. A cette occasion, la municipalité de Foussemagne lui attribue son autorisation de stationnement, place du moulin.

Enfant du village, il aime à dire que Foussemagne est et restera son village de cœur !

Marié et père de 3 enfants, c'est au côté de sa fille Joanna et 2 employé(e)s qu'il transporte sur réservation 7J/7, 24H/24, des personnes à des fins privées ou professionnelles. Conventionné CPAM, il effectue également les transports à des fins médicales.

Bon plan : Tous les soirs pendant le couvre-feu, la société Taxi Dam's vous livre (avec faible supplément), les pizzas de « Il Ristorante Pizzeria L'Antre-Nous » à Frahier. Plus d'information au 06.21.62.73.29 ou sur le site facebook du restaurant.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique